FeJuSpo

Fédération Jurassienne du Sport

FeJuSpo

c'est quoi?

"1% pour le sport"

Jusqu'au 10 juillet 2025, pas de « conscience collective » du sport iurassien existante.

Le 10 juillet à Glovelier, 60 représentants d'associations, de clubs et d'organisations de manifestations s'allient au sein de la Fédération Jurassienne du Sport, abrégée FeJuSpo.

Le concept jurassien s'inspire des modèles neuchâtelois et vaudois.

La FeJuSpo entend fédérer les milieux sportifs et être le lobby du sport jurassien auprès des autorités.

Aujourd'hui, le Canton du Jura ne dépense pas un centime des recettes des impôts pour le sport.

Il ne fait que redistribuer des subventions de la Loterie Romande et de l'impôt du Casino.

Parce que la pratique du sport sous toutes ses formes est un projet de société, la FeJuSpo demande, dans une initiative en termes généraux, que le Canton du Jura consacre 1% de son budget annuel pour soutenir le sport.

Cela doit permettre un soutien accru aux entités et aux organisateurs de manifestations, de développer la pratique du sport et de réaliser et entretenir des infrastructures sportives.

Tous les citoyens jurassiens.

Ce sont les femmes et les hommes de nationalité suisse qui ont 18 ans et plus, qui sont domiciliés depuis au moins 30 jours dans le canton du

Ce sont aussi les étrangers, âgés de 18 ans et plus, domiciliés depuis 10 ans en Suisse et au moins une année dans le Canton du Jura.

Il ne peut y avoir que des signatures de citoyens d'une même commune sur une même feuille de signatures.

La récolte de signatures débute le 3 septembre 2025.

Le sport et l'activité physique contribuent au bien-être de la société, à tous les âges.

Il est du devoir des autorités de participer au développement et au soutien au sport.

Le sport reste une affaire de clubs, d'associations et d'individus. Mais l'État doit participer financièrement.

La FeJuSpo demande encore que le Canton du Jura se dote d'un concept du sport et que l'Office cantonal des sports ait les moyens de le réaliser.

Le Comité d'Initiative cite dans son argumentaire deux études, l'une en Suisse et l'autre en France.

L'étude suisse montre que le manque d'activité physique coûte très cher (2,5 milliards par année en coûts de santé en Suisse) et réduit

Ramené au Canton du Jura, le coût de l'inactivité est de 25 millions par

Une étude française montre qu'1 euro investi dans le sport permet d'économiser entre 13 et 17 euros de coûts pour la société. C'est donc aussi rentable financièrement d'investir dans le sport.



Initiative 1%

que demande-t-elle?

qui peut la signer?



Bouger

pour quels changements?



Investir

pourquoi le faire dans le sport?



"Mode d'emploi "

Mobiliser

le monde du sport jurassien



La FeJuSpo, à l'origine de l'initiative « 1% pour le sport », demande à tous les **milieux sportifs jurassiens** de se **mobiliser** pour signer et faire signer l'initiative.

Nous avons recensé plus de **250 clubs**, auxquels nous demandons de faire suivre l'initiative auprès de leurs membres.

Il faut donc signer et faire signer, amener des signatures de proches, de voisins puis retourner les feuilles de signatures.

Télécharger

l'initiative via le site internet



Le PDF de l'initiative, avec son argumentaire, sera très largement diffusé par e-mail.

Il faut l'imprimer, signer et faire signer, à la **main** avec un **stylo**, en indiquant les **informations demandées** (nom, prénom, adresse, année de naissance).

On peut aussi **télécharger** et **imprimer** l'initiative sur le site www.fejuspo.ch/initiative.

Remplir

une seule commune / fiche



C'est une **règle valable** partout en **Suisse** : il ne peut y avoir sur une même feuille que des **signataires** de citoyen-ne-s établi-e-s dans la **même commune**.

C'est pourquoi on indique en grand quelle est cette commune.

On peut multiplier les feuilles de signatures. Et il n'est pas nécessaire d'avoir 5 signatures pour retourner la feuille.

Envoyer ou déposer

comment et à qui ?



C'est une autre **règle légale**: ne seront prises en compte que les **signatures manuscrites** apposées sur une **feuille papier**, puis transmise comme feuille papier!

Pas de support numérique, pas d'envoi par e-mail. Il faut donc soit :

- envoyer par la Poste, avec un timbre (le courrier B suffit), une ou plusieurs feuilles de signatures à FeJuSpo, Rue de la Penesse 6, 2952 Courtételle.
- déposer les feuilles remplies (ou partiellement remplies) dans les boîtes aux lettres de :
 - à Porrentruy : Serge Jubin, rue Xavier Stockmar 8 à Courtételle : Caroline Lachat, Rue de la Penesse 6 à Saignelégier : Moïse Berberat, Chemin du Patinage 4

Stratégie

objectif quantitatif?



Pour faire aboutir une initiative, la **loi** dit qu'il faut **2000 signatures** valables **en 1 an**.

Nous voulons montrer que le **monde sportif** jurassien sait **se mobiliser** pour réclamer davantage de soutien public.

Nous avons une stratégie ambitieuse : 4000 signatures en 1 mois !

Voilà pourquoi il faut **signer** et **faire signer** l'initiative là, tout de suite, encore cette semaine! Et retourner sans délai les feuilles de signatures.

UN IMMENSE MERCI et VIVE LE SPORT JURASSIEN